

NOTE D'INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Aux termes des art. 13 et 14 du Règlement UE 2016/679 (« Règlement » ou « RGPD ») et le Décret législatif 196/2003, tel que modifié par le Décret législatif 101/2018

1. Responsable du traitement des données

Le responsable du traitement est Grandi Navi Veloci S.p.A., ayant son siège social à Palerme, Calata Marinai d'Italia, code d'identification fiscale et numéro du registre de la TVA 13217910150 (ci-après « GNV » ou le « Responsable »). Le responsable du traitement peut être contacté en écrivant à : direzione@pec.gnv.it. Le Responsable du traitement a nommé un Délégué à la protection des données (Data Protection Officer - DPO -) qui peut être contacté pour toute information et demande à l'adresse e-mail suivante : dpo@gnv.it.

2. Types de données traitées

Le Responsable traite des données à caractère personnel relatives à la Personne concernée, même mineure, dans les limites des dispositions légales et dans le respect des Conditions de Transport GNV. Ces données à caractère personnel sont – à titre d'exemple non exhaustif - : nom, prénom, adresse de résidence, téléphone, code d'identification fiscale, adresse ou adresses e-mail, documents de reconnaissance, éventuelle immatriculation des véhicules ; des données telles que le numéro d'identification de la famille, le certificat de famille nombreuse, pour des lieux de départ ou de destination spécifiques au cas où il serait possible de bénéficier de réductions selon la réglementation locale applicable ; l'IBAN, les données bancaires/postales, données de cartes de crédit, Log, adresse IP d'origine (pour les services utilisés via le portail Web GNV).

En phase de réservation, aucune donnée à caractère personnel appartenant aux catégories particulières visées à l'art. 9, paragraphe 1 du RGPD n'est normalement traitée, sauf dans le cas où ces données sont nécessaires pour l'exécution correcte des prestations demandées au transporteur (voir, par exemple, le cas de passagers à mobilité réduite) : dans ce cas, au moment de la fourniture des données, une note d'information détaillée ad hoc est fournie et le consentement spécifique au traitement est demandé à l'intéressé, aux termes de l'art. 9.2 a) du RGPD.

3. Finalités du traitement

Le Responsable du traitement vous informe sur le traitement de vos données à caractère personnel et sur vos droits, afin que vous puissiez, en toute connaissance de cause, donner votre consentement, le cas échéant. Vos données à caractère personnel (fournies par vous, par des tiers ou provenant, dans les limites prévues par la loi, de listes publiques) pourront être traitées pour les finalités suivantes :

1 – conformément aux obligations prévues par la loi, sur la base légale de l'art. 6.1.c) du RGPD : c'est-à-dire pour remplir les obligations prévues par la loi, par un règlement, par la réglementation communautaire ainsi que par les dispositions émises par les Autorités légitimées par la loi ou par des organes de surveillance ou de contrôle compétents (dans ce cas, votre consentement n'est pas nécessaire car le traitement des données est lié au respect de ces obligations/dispositions) ;

2 – pour l'exécution des obligations contractuelles de vente et d'assistance (y compris l'exécution de la « reprotection » et « code sharing » si GNV communique les données à un autre transporteur ou les reçoit d'un autre transporteur), dont la base juridique est constituée par l'art. 6.1.b) du RGPD, c'est-à-dire : l'exécution des obligations découlant des contrats dont vous êtes partie ou pour l'exécution, avant ou après la conclusion du contrat, de vos demandes spécifiques, même à l'aide de techniques de communication à distance, y compris, un centre d'appels dédié à l'assistance téléphonique et service client (dans ce cas, votre consentement n'est pas nécessaire car le traitement des données est fonctionnel à la gestion du rapport ou à l'exécution des demandes) ; pour activités anti-fraude ; pour utiliser les données de contact (numéro de téléphone et/ou adresse e-mail) collectées pendant la phase de réservation ou toute autre phase ultérieure pour envoyer, via des outils automatisés (par exemple par le biais de SMS, de plateformes de messagerie instantanée ou des réseaux sociaux), des communications de service (comme par exemple, des communications qui peuvent être nécessaires pour gérer les aspects liés à des urgences sanitaires en cours et/ou en tout état de cause visant à faciliter les opérations d'embarquement des passagers) ;

3 – défensives : le traitement est nécessaire à la constatation, à l'exercice ou à la défense d'un droit en justice, sur la base juridique des articles 6.1.f) et 9.2.f) du RGPD ;

4 - *activité d'analyse interne de l'entreprise ; cela concerne toutes les activités de traitement visant à contrôler la qualité des produits et des services proposés, dans le but de procéder à une amélioration continue de ces derniers, parmi lesquels la remise au passager de questionnaires de satisfaction dont le but est d'améliorer le service, que GNV pourra envoyer par courrier électronique, une fois le voyage terminé.*

La licéité de ces traitements dérive de l'art. 6.1.f) RGPD : l'intérêt légitime dans la réalisation de ces analyses se justifie

par la nécessité de vérifier les prestations fournies. Seules les données personnelles nécessaires et, si possible, sous forme anonyme, sont traitées pour conduire ces analyses. La personne concernée a toujours la possibilité de s'opposer à ce traitement ;

5 – commerciales ou de vente directe de produits ou de services de GNV analogues à ceux que vous avez achetés : à cet égard, il est précisé que le Responsable du traitement peut utiliser, sans votre consentement, les adresses de poste électronique et de poste papier que vous avez fournies dans le cadre de la vente d'un produit ou d'un service. La base juridique pour le traitement de vos données pour cette finalité est l'intérêt légitime du Responsable du traitement, conformément à l'art. 6.1.f) du RGPD. Dans tous les cas, conformément à l'art. 21 du RGPD, vous avez le droit de vous opposer à tout moment à ce traitement, initialement ou lors de communications ultérieures, facilement et gratuitement, même en écrivant au Responsable du traitement à l'adresse e-mail suivante : dpo@gnv.it ;

6 – pour la gestion d'événements avec remise de prix, sur la base juridique de l'art. 6.1.b) du RGPD : la fourniture des données à caractère personnel est nécessaire car, en leur absence, il sera impossible de participer à l'événement avec remise de prix (tout refus entraîne donc l'exclusion du participant de la procédure susdite) ;

7 – commerciales : sous réserve de votre consentement, conformément à l'art. 6.1.a) du RGPD, pour vous fournir des informations (même au moyen de techniques de communication à distance automatisées et non automatisées, telles que, à titre d'exemple, la correspondance postale, les appels téléphoniques même via des systèmes d'appel automatisés, fax, poste électronique, message SMS ou MMS, des plateformes de messagerie instantanée ou réseaux sociaux, ou tout autre type de réseau) sur les produits, services ou initiatives de GNV, en faire la promotion, effectuer des études de marché et/ou vérifier la qualité des produits ou services qui vous sont proposés (y compris via des appels téléphoniques ou l'envoi de questionnaires), pour envoyer des invitations à participer à des programmes de fidélité, des manifestations primées et des événements ; En outre, à la fin du voyage, GNV pourra envoyer, par courrier électronique, des questionnaires de satisfaction visant à améliorer le service ; la base juridique du traitement en question est représentée par l'intérêt légitime du Responsable, aux termes de l'art. 6.1 f) du RGPD. Si la personne concernée ne souhaite pas recevoir ces communications, elle pourra manifester son opposition à tout moment, en écrivant à l'adresse dpo@gnv.it.

8 - pour profilage : sous réserve de votre consentement, conformément à l'art. 6.1.a) du RGPD, pour l'analyse de vos choix d'achat et de vos préférences comportementales, en ligne et hors ligne, afin de mieux structurer les communications et propositions commerciales personnalisées, d'optimiser l'offre elle-même (même via une analyse des achats effectués et/ou des comportements de navigation et/ou d'autres détails de consommation et/ou des données fournies au moment de l'inscription au Programme de Fidélité, et/ou d'autres détails de consommation et/ou des données fournies au moment de l'inscription au Programme de Fidélité et/ou à la newsletter et/ou des réponses données aux études de marché), pour effectuer des analyses générales à des fins d'orientation stratégique et d'esprit commercial et, en général, pour des activités de profilage.

La fourniture de vos données à caractère personnel aux fins visées aux numéros 2, 6, 7 et 8 est facultative. En cas de refus, il n'y a de conséquence que pour la finalité visée au point 2, pour laquelle le défaut de fourniture ne permettra pas au Titulaire d'exécuter les obligations contractuelles de vente et d'assistance.

4. Carte de fidélité

Dans le cadre de l'adhésion au programme de fidélité de GNV, le traitement des données aura pour finalité de réaliser les activités énumérées ci-dessous :

- a) l'émission de la Carte de fidélité et la gestion des activités qui ne peuvent être réalisées de manière anonyme et qui sont nécessaires pour permettre aux abonnés d'utiliser et de reconnaître les remises et les promotions, de participer aux collectes de points et d'accéder à d'autres services accessoires pouvant être utilisés avec la Carte ;
- b) la réalisation, avec votre consentement exprès et écrit, d'activités de marketing direct, telles que l'envoi - par e-mail, SMS et MMS ou par des moyens non automatisés, tels que le courrier papier et le téléphone avec opérateur - de matériel publicitaire et de communications au contenu informatif et/ou promotionnel en rapport avec les produits ou services fournis et/ou du Responsable du traitement
- c) la réalisation, sous réserve de votre consentement exprès et écrit, d'activités de profilage individuel ou agrégé et d'études de marché visant, par exemple, à analyser les habitudes et les choix des consommateurs, à traiter des statistiques les concernant ou à évaluer le degré de satisfaction des produits et services offerts.

Pour les finalités visées à la lettre a) du point précédent, la fourniture des données est facultative, mais elle constitue

une condition nécessaire et indispensable à l'émission de la Carte de fidélité : le défaut de fourniture des données entraîne donc l'impossibilité pour le demandeur d'obtenir la carte.

Aux fins visées aux lettres b) et c) du point précédent, la fourniture des données est facultative et tout refus de fournir

ces données et de donner son consentement entraînera l'impossibilité pour le Responsable du traitement de réaliser les activités de marketing direct et de profilage qui y sont indiquées, mais n'affecte pas la possibilité pour le demandeur d'obtenir la délivrance de la Carte de fidélité et d'accéder aux avantages qui y sont associés.

5. Destinataires et transfert des données

Les données à caractère personnel pourront être communiquées :

- au personnel chargé du traitement des données en vertu de l'article 29 du RGPD ;
- aux sujets, organes ou autorités, sous-traitants responsables du traitement indépendants, auxquels il est obligatoire de communiquer vos données à caractère personnel en vertu des dispositions de la loi ou des ordonnances des autorités (organes de surveillance, autorités judiciaires, compagnies d'assurance pour la fourniture de services d'assurance), y compris d'autres transporteurs en cas d'exécution de la « reprotection » et « code sharing » ;
- aux sujets qui agissent typiquement en qualité de sous-traitants du traitement aux termes de l'art. 28 du RGPD ; la liste complète et mise à jour peut être demandée au Responsable, aux coordonnées indiquées ci-dessus.

Concernant l'éventuel transfert des données à caractère personnel vers des pays tiers, la Société fait savoir que le traitement sera effectué selon l'une des modalités permises par la loi en vigueur, dans le respect des dispositions visées aux articles 44 à 49 du RGPD. Il est possible d'obtenir de plus amples informations, sur demande, auprès du Responsable aux coordonnées indiquées ci-dessus.

6. Conservation et modalités du traitement

Il est garanti que tous les traitements seront basés sur les principes énoncés par le RGPD, en particulier en ce qui concerne la licéité, la loyauté et la transparence des traitements, quant à l'utilisation des données à des fins spécifiques, explicites, légitimes, de manière pertinente par rapport au traitement, en respectant les principes de minimisation des données, d'exactitude, de limitation des durées de conservation, d'intégrité et de confidentialité, la responsabilité (art. 5 du RGPD).

Les données à caractère personnel sont traitées via les opérations suivantes : collecte, enregistrement, organisation, structuration, conservation, consultation, adaptation ou modification, utilisation, diffusion, divulgation par transmission, récupération, alignement, combinaison, restriction, annulation et destruction des données. Les données à caractère personnel font l'objet d'un traitement papier et électronique.

Le responsable du traitement traitera les données à caractère personnel pendant le temps nécessaire à la réalisation des finalités indiquées ci-dessus.

7. Droits de la personne concernée

En tant que personne concernée par le traitement des données à caractère personnel en question, vous disposez des droits cognitifs et de contrôle suivants prévus par le Règlement (UE) 2016/679.

DROITS DE CONNAISSANCE

Droit à l'information
articles
13-14 *considérant 58,*
60

Les personnes concernées ont le droit de recevoir des informations précises sur le traitement de leurs données à caractère personnel. La note d'information doit contenir les informations suivantes :

- Identité du responsable du traitement ;
- Identité du Délégué à la protection des données
- Finalités du traitement
- Base juridique du traitement
- L'intérêt légitime éventuel qui constitue la base juridique
- Toute obligation juridique ou contractuelle en vertu de laquelle les données doivent être fournies
- Cadre de circulation des données (UE ou hors UE)
- Durée du traitement
- Processus décisionnel (possible) sous-jacent au traitement automatisé
- Droits de la personne concernée : accès, rectification et effacement, intégration annulation, limitation opposition, portabilité, réclamation auprès d'une autorité de contrôle, révocation du consentement

<p><u>Droit à l'accès art. 15</u> <i>considérant 63</i></p>	<p>La personne concernée a le droit d'obtenir du responsable du traitement la confirmation que des données à caractère personnel la concernant sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, l'accès auxdites données à caractère personnel</p>
---	--

DROIT DE CONTRÔLE

<p><u>Droit de rectification et intégration art. 5 (1) (d), 16</u> <i>considérant 39, 59, 65, 73</i></p>	<p>La personne concernée a le droit d'obtenir du responsable du traitement, dans les meilleurs délais, la rectification des données à caractère personnel la concernant qui sont inexactes.</p> <p>Compte tenu des finalités du traitement, la personne concernée a le droit d'obtenir que les données à caractère personnel incomplètes soient complétées, y compris en fournissant une déclaration complémentaire.</p>
<p><u>Droit à l'effacement (droit à l'oubli) art.17</u> <i>considérant 65-66, 68</i></p>	<p>La personne concernée a le droit d'obtenir du responsable du traitement l'effacement, dans les meilleurs délais, de données à caractère personnel la concernant et le responsable du traitement a l'obligation d'effacer ces données à caractère personnel dans les meilleurs délais, lorsque s'applique l'un des motifs visés à l'alinéa 1 de l'article 17 du Règlement.</p>

<p>Droit de limitation art. 18 <i>considérant 67</i></p>	<p>La personne concernée a le droit d'obtenir du Responsable du traitement la limitation du traitement dans des circonstances déterminées.</p>
<p>Droit d'opposition art. 21 <i>considérant 50, 59, 69-70, 73</i></p>	<p>La personne concernée a le droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à sa situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel la concernant fondé sur l'article 6, paragraphe 1, lettres e) ou f), y compris un profilage fondé sur ces dispositions.</p> <p>Le responsable du traitement ne traite plus les données à caractère personnel, à moins qu'il ne démontre qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur le droit d'opposition de la personne concernée.</p>
<p>Droit à la portabilité article 20 <i>considérant 68, 73</i></p>	<p>La personne concernée a le droit de recevoir dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine automatique, les données à caractère personnel le concernant fournies par le responsable du traitement.</p> <p>Elle a également le droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement sans que le responsable du traitement auquel les données à caractère personnel ont été communiquées y fasse obstacle, lorsque :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le traitement est fondé sur le consentement en application de l'article 6, paragraphe 1, lettre a), ou de l'article 9, paragraphe 2, lettre a), ou sur un contrat en application de l'article 6, paragraphe 1, lettre b) ; et • le traitement est effectué à l'aide de procédés automatisés.
<p>Droit d'opposition et prise de décision fondée uniquement sur le traitement des données à caractère personnel article 21 alinéa 2, 3 article 22 <i>considérant 70</i></p>	<p>Lorsque les données à caractère personnel sont traitées à des fins de prospection, la personne concernée a le droit de s'opposer à tout moment au traitement des données à caractère personnel la concernant à de telles fins, y compris au profilage dans la mesure où il est lié à une telle prospection.</p> <p>La personne concernée a le droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, produisant des effets juridiques concernant la personne concernée ou l'affectant de manière significative de façon similaire.</p> <p>En tant que personne concernée, la personne concernée dispose en outre du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente en vertu de l'art. 77 du Règlement.</p>

8. Procédure pour l'exercice des droits et des communications

La personne concernée peut envoyer une demande formelle d'exercice de ses droits ou un rapport de non-conformité ou de violation présumée en envoyant un e-mail à : dpo@gnv.it

Le responsable du traitement des données à caractère personnel assure la gestion et l'exécution des demandes d'exercice des droits conformément au RGPD.

Il est précisé que :

- le délai pour répondre à la demande de la personne concernée est d'un mois. Au besoin, ce délai peut

être prolongé de deux mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes. Dans ce cas le responsable du traitement informe la personne concernée de cette prolongation et des motifs du report dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande.

- les informations fournies par la personne concernée et toutes les communications et actions entreprises sont gratuites.
- lorsque les demandes de la personne concernée sont manifestement infondées ou excessives, notamment en raison de leur caractère répétitif, le responsable du traitement peut :
 - a) exiger le paiement de frais raisonnables qui tiennent compte des coûts administratifs supportés pour fournir les informations, procéder aux communications ou prendre les mesures demandées ; ou
 - b) refuser de donner suite à la demande.

Pour toute clarification ou demande sur le traitement des données à caractère personnel, il est possible de contacter à tout moment le Responsable du traitement ou le Délégué à la protection des données à l'adresse e-mail indiquée ci-dessus.

Mise à jour : Octobre 2023